

**Liste : « Nous retrouver »
Collège A**

1. **Jean-Baptiste PERRIER**
2. **Estelle BROSSET**
3. **Frédéric LOMBARD**
4. **Laetitia TRANCHANT**
5. **Cyril BLOCH**
6. **Hélène THOMAS**
7. **François QUASTANA**
8. **Aurélié DUFFY**
9. **Hervé ISAR**

Chères et chers collègues, chères et chers amis,

Face aux défis nombreux et aux opportunités que nous aurons à relever ou à saisir, nous sommes toutes et tous attachés à nos missions fondamentales et il est essentiel de ne jamais les perdre de vue. La force de notre Faculté de droit et de science politique est d'avoir toujours su maintenir l'excellence académique de nos formations et le très fort rayonnement de notre recherche ; l'attractivité de nos diplômés ou la réussite de nos docteurs en témoignent encore très récemment. Il nous appartient, chacune et chacun dans nos missions respectives, de participer à cette œuvre collective et c'est avec humilité que nous présentons notre candidature dans le cadre du renouvellement des membres du Conseil de la Faculté de droit et de science politique, lors de l'élection du 28 mars 2024.

Ces deux dernières années ont connu, comme les précédentes, leur lot de difficultés et il est certain que nous en connaissons d'autres encore ; grâce à l'implication des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs et grâce au travail accompli par l'équipe décanale, nous avons réussi à les surmonter et nous y arriverons encore. De nombreux chantiers sont encore en cours, pour améliorer le fonctionnement de notre institution, mais nous sommes confiants sur notre capacité à les mener à leur terme, collectivement.

Surtout, de nombreux projets ont été lancés, grâce à ce travail collectif. Il s'agit bien sûr de la réforme de notre offre de formation. Il s'agit encore des réflexions autour de la valorisation de la recherche en droit et en science politique, de l'intérêt et de la place de l'interdisciplinarité dans cette recherche. Il s'agit enfin des travaux lancés - et à venir - et de la réflexion sur l'usage de nos locaux et la rénovation de notre patrimoine, sur notre site d'Aix-Schuman mais aussi sur le site de Marseille-Canebière.

Ces différents projets s'inscrivent dans le prolongement de ce souhait exprimé en 2022, cette attente que nous partageons et qui se résume en deux mots : il s'agissait de « **Nous retrouver** ».

Pour poursuivre cette ambition dans le cadre de la prochaine mandature du Conseil de Faculté, nous tenions à vous en présenter les principales lignes et idées directrices, lesquelles s'inscrivent dans le prolongement du travail accompli ces dernières années.

Nous retrouver, d'abord, **sur notre offre de formation**, en conservant les spécificités de l'enseignement du droit tout en ayant conscience des évolutions nécessaires. La création de nouvelles mentions visait à tenir compte de sujets à valoriser (Droit de l'environnement ; Justice, procès et procédures) ou de modalités à explorer (Droit, en EAD). Au terme d'une riche réflexion collective, nous avons aussi identifié les piliers sur lesquels nous souhaitons fonder notre réforme : maintenir nos acquis fondamentaux tout en explorant des pistes innovantes. Notre Faculté de droit et de science politique occupe une place centrale dans la formation des professionnels du droit, non seulement par la transmission de compétences de très haut niveau, grâce à la qualité de nos équipes pédagogiques, mais par la transmission de valeurs, pour que ces futurs professionnels soient aussi des citoyens engagés dans la promotion de la justice et de la liberté. Cette offre de formation mettra donc l'accent sur l'acquisition des fondamentaux, en donnant plus de place aux travaux dirigés, essentiels à l'acquisition de la méthode juridique, tout en invitant les étudiants à lire, à travailler et à penser par eux-mêmes, à découvrir très tôt la diversité des champs du droit et des métiers.

Au-delà de ces méthodes, nous avons réaffirmé notre volonté de proposer à la fois des parcours d'accompagnement pour les étudiants qui en ont le plus besoin, à l'instar des cours de soutien proposés aux étudiants de L1, mais aussi des parcours d'excellence pour les étudiants les plus motivés. L'ouverture du parcours de Licence « Académie de droit » vise ainsi à donner plus de visibilité à cette formation d'excellence, en la proposant également à nos étudiants marseillais. La création de la Licence « Droit et science politique » sur notre site de Marseille-Canebière, et dont le succès ne fait aucun doute, permettra de réaffirmer notre position sur la formation vers les plus hautes professions juridiques et judiciaires.

Ces différents projets se concrétiseront bientôt, avec l'entrée en vigueur de cette réforme à la rentrée 2024. Pour autant, nos réflexions se poursuivent, avec la création d'une Licence bilingue, à l'horizon 2025-2026, le développement de notre rayonnement international, avec la création de formations délocalisées et le renforcement de nos partenariats, ou encore avec la valorisation de nos diplômes d'établissement.

Nous retrouver, ensuite, **autour de notre recherche**. Nos activités scientifiques sont un formidable levier pour nous réunir autour de projets communs. Des lieux d'échange ont ainsi été créés, dans le cadre des *Cafés de la recherche*, des *Rencontres juridiques de Marseille*, avec le prochain thème consacré à l'intelligence artificielle, et bien sûr dans le cadre de notre Fédération de recherche « Droits, pouvoirs et sociétés », qui poursuit son évolution pour devenir un cadre de coopération scientifique entre nos unités de recherche, avec une attention particulière portée à la jeune recherche, par des appels à projets dédiés.

Pour soutenir le dynamisme de notre recherche, il nous faut pouvoir, plus fréquemment encore, bénéficier d'un accompagnement et de financements. La perspective, en cours d'étude, de création d'un institut d'établissement est l'occasion de poser toutes les questions soulevées par cette opportunité, sans ignorer les contraintes et l'évolution qu'une telle création impliquerait, sur le financement de la recherche.

Il convient ici encore d'être attentif au maintien d'un équilibre entre la recherche de financements et l'indépendance de la recherche, avec la nécessité de poursuivre nos recherches fondamentales et de nous retrouver sur des sujets qui nous rassemblent.

Nous retrouver, enfin et surtout, **pour travailler sur nos besoins**, avec trois sujets essentiels.

La progression de nos carrières et les recrutements, en premier lieu, sont une préoccupation prioritaire ; au sein du Conseil de Faculté, nous avons renforcé la transparence concernant notre politique d'emploi, en associant les départements et les directions des laboratoires à nos travaux. Surtout, nous avons souhaité soutenir, comme jamais auparavant, la promotion des collègues enseignants-chercheurs et des personnels administratifs. Au cours des deux dernières années, nous avons ainsi ouvert 10 postes de promotion dans le corps des professeurs qui ont été ouverts et 7 concours pour nos personnels administratifs.

La gestion de nos ressources financières, en deuxième lieu, a conduit l'équipe décanale à proposer un nouveau modèle de répartition des ressources propres, afin de renforcer la lisibilité du budget de nos instituts facultaires et d'inciter au développement de ces ressources, tout en laissant plus d'autonomie.

L'amélioration de nos locaux, en troisième lieu, nous a conduit à rechercher de nouveaux leviers, de nouvelles sources de financement pour améliorer, au cours des prochains mois, l'espace de vie étudiante sur le site de Marseille-Canebière, mais aussi pour créer des salles d'audience, afin de soutenir nos méthodes pédagogiques, ou encore, et pour les prochains projets, à trouver de nouveaux espaces de convivialité et d'accueil pour nos événements, notre Faculté étant une vitrine pour nos relations avec nos partenaires.

Les chantiers sont nombreux et il reste beaucoup à faire, à améliorer. Ces quelques pistes et perspectives seront, naturellement et comme nous le faisons depuis ces deux dernières années, discutées avec l'ensemble des personnes intéressées car elles s'enrichissent de nos réflexions collectives. Elles s'inscrivent dans la continuité du travail conduit au sein du Conseil de faculté, dont la composition était et sera encore, nous l'espérons et avons travaillé en ce sens, représentative de la diversité de nos disciplines, de nos laboratoires de recherche, de nos profils de recherche et de nos visions de l'enseignement supérieur.

Pour le mener à bien, nous sollicitons donc votre confiance en vue de l'élection du 28 mars 2022 et, au-delà du vote, nous souhaitons que toutes celles et tous ceux qui voudront nourrir ces réflexions puissent participer à nos discussions. En nous retrouvant, nous pourrions poursuivre ensemble la construction de nos formations et de la recherche au sein de la Faculté de droit et de science politique.